

CHAPITRE XII

LES MARTYRS DE L'OUGANDA

LA CONFÉRENCE DE BERLIN. — L'ALLEMAGNE ET L'AFRIQUE ORIENTALE.
— PÉRIL DES EUROPÉENS. — PERSÉCUTION DANS L'OUGANDA; PREMIERS
MARTYRS. — APPEL DU CARDINAL A M. DE BISMARCK. — COMPLICA-
TIONS POLITIQUES. — PERSÉCUTION GÉNÉRALE. — HÉROÏSME DES
JEUNES PAGES CHRÉTIENS. — CENT QUARANTE MARTYRS. — ACTIONS
DE GRÂCES. — M^{sr} CHARBONNIER AU TANGANIKA. — JOUBERT A
M'PALA. — LES PÈRES DU SAINT-ESPRIT. — L'OEUVRE DE L'ÉVANGILE.

(1884-1887.)

Pendant que l'Afrique nouvelle recevait l'Évangile, la Conférence de Berlin, réunie en novembre et décembre 1884, en partageait les territoires encore inoccupés entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique.

La Belgique recevait le Congo. La France ajoutait à ses vieilles colonies de la Sénégambie et du Gabon le Congo français, le bassin du Niger et les vastes régions inscrites entre le littoral et l'Oubanghi. L'Angleterre s'était réservé la longue bande latitudinale qui devait dans sa pensée rejoindre ses possessions égyptiennes à sa colonie du Cap. L'Italie choisissait sa part entre la mer Rouge et le Nil moyen, parmi le massif montagneux occupé par les populations chrétiennes du Tigré, de l'Abyssinie, du Choa, avec l'accès du Nil bleu. Enfin l'Allemagne de M. de Bismarck se faisait adjuger une des plus grosses parts. Elle attaquait l'Afrique sur trois points fort distants : en face

de Zanzibar sur la côte orientale, au nord du fleuve Orange sur l'Atlantique, enfin dans le golfe de Guinée au Cameroun et à Togo. Elle espérait bien d'ailleurs qu'un jour ces trois tronçons se souderaient entre eux et formeraient de la sorte un vaste empire germanique, allant d'un océan à l'autre et coupant l'Afrique par sa largeur, comme l'Angleterre la traversait du haut en bas par sa longueur. C'était finalement l'hégémonie des Indes noires à laquelle elle aspirait.

Les intérêts religieux n'avaient pas été complètement négligés dans la conférence des puissances ; et nous sommes particulièrement heureux de faire remarquer que leur cause fut plaidée par le représentant officiel de la France. Ce fut l'honneur de notre ambassadeur à Berlin, le baron de Courcel, que nous avons déjà vu en relations politiques avec le Cardinal. Nous lisons, dans un document diplomatique inédit, que, la question de la protection de la liberté religieuse en Afrique étant intervenue, M. de Courcel réclama fortement, à l'encontre de l'ambassadeur de Turquie, cette protection pour nos missions, et sa parole fut appuyée par celle des ambassadeurs d'Italie et d'Autriche. Ainsi l'ambassadeur lui-même en rendait-il compte alors, le 3 décembre, à M. Jules Ferry, ministre des Affaires étrangères : « M'attachant surtout à réclamer pour nos missionnaires français la protection due à leurs bienfaisantes entreprises, j'ai saisi l'occasion d'adresser, du sein de la Conférence, un hommage à ces pionniers dévoués de notre civilisation en Afrique. J'ai fait allusion en particulier aux missions du Cardinal Lavigerie, dont le nom avait été prononcé avec respect, devant la commission, par M. Stanley lui-même. »

Dès le lendemain du partage, l'Allemagne s'était hâtée de prendre possession de l'Afrique orientale, en se faisant céder par les roitelets de l'intérieur la riche province de l'Oussagara, sur la principale voie de communication avec les hauts plateaux, celle de Tabora ; et elle y avait éta-

bli sans retard des postes de ses nationaux. En même temps elle faisait une démonstration navale sur Zanzibar, puis elle poussait à main armée dans les terres. Vainement le sultan arabe, Saïd-Bargasch, voulut-il élever des réclamations : le chancelier fit déclarer territoire de l'Empire les acquisitions de la Compagnie allemande de l'Afrique orientale. En 1886, un premier arrangement international sanctionnait le fait accompli, sauf pour le littoral laissé encore aux Anglais ; de sorte que, de proche en proche, les possessions germaniques allaient s'étendre de l'Océan indien jusqu'aux lacs Nyanza et Tanganika, et former un empire égal en superficie à l'Allemagne entière.

Même avant ces voies de fait, et dès que les conventions de la Conférence de Berlin furent connues des indigènes, la colère chez eux succéda à l'épouvante. Peu après, le roi de l'Ouganda, Mwanga, ayant eu connaissance par les missionnaires anglais qu'un évêque des leurs, le révérend Hannington, un grand homme, disaient-ils imprudemment, descendait par le Haut-Nil, à la tête d'une nombreuse escorte, il en fut d'autant plus effrayé que, suivant les prédictions déjà mentionnées ici, c'était de ce côté que devaient venir les conquérants du pays. Il commença par défendre à M. Mackay d'aller recevoir le *bishop* sur sa barque, puis lui-même envoya le chef de ses troupes à sa rencontre. Le P. Lourdel, percevant son sinistre dessein, vint supplier le roi de ne pas tuer les blancs. On le lui promit ; mais peu après on apprit que Hannington avait été massacré avec son escorte, une quarantaine d'hommes environ. Ce n'étaient que les commencements, et l'on pouvait tout craindre. « Les nouvelles que nos dépêches apportent depuis quelque temps, sont extrêmement inquiétantes, écrivait le Cardinal. Tous les Européens, colons, missionnaires, explorateurs, poussent des cris de détresse. Ils croient, d'après des indices nombreux, à un vaste complot formé par les indigènes, à l'instigation

des Arabes esclavagistes, pour un massacre général des Européens. »

En effet, M^{gr} Livinhac, à son retour d'Europe, était encore à Saint-Joseph de Kipalapala, près de Tabora, lorsque, le 5 février 1886, il mandait à l'Archevêque d'Alger : « De graves nouvelles m'arrivent du Nyanza. Le roi Mwanga, qui paraissait si bien disposé dans le principe, s'est transformé tout à coup en persécuteur acharné des chrétiens. Pourquoi ce changement subit? Je l'ignore encore. La persécution sévit à la fois contre les catholiques et contre les protestants. Les ministres anglicans et nos missionnaires ont, pendant quelque temps, couru le plus grand danger. Un ministre protestant, Philip O' Flaerty s'est enfui et a gagné le sud du Nyanza.

« L'une des premières victimes de la persécution a été un de nos meilleurs néophytes, auquel le jeune roi avait d'abord donné toute sa confiance. Accusé d'être chrétien et fervent chrétien, notre cher Joseph Mkassa a été enchaîné et conduit au supplice. Il a montré jusqu'à la fin le courage calme et digne des martyrs. S'adressant au bourreau : « Tu diras à Mwanga, lui manda-t-il, qu'il m'a « condamné injustement, mais que je lui pardonne de « tout mon cœur. Tu ajouteras que je lui conseille de se re- « pentir. S'il ne le fait pas, il aura à plaider avec moi au tri- « bunal de Dieu. » Tous les néophytes se montrent inébranlables dans leur foi; et le P. Lourdel est obligé de leur recommander la plus grande prudence et de modérer leur ardeur pour le martyre... On se demande s'il n'y a pas un coup monté contre les blancs par les chefs Arabes irrités des prétentions de l'Allemagne. A la garde de Dieu! Il n'arrivera que ce qu'il voudra! Et, dans le cas où il ne nous jugerait pas trop indignes de mourir pour lui, il nous donnera la force de faire avec joie le sacrifice de notre vie. *Fiat! Fiat!* »

Presque en même temps que la lettre de M^{gr} Livinhac, le Cardinal Lavigerie recevait communication d'un autre

document du P. Lourdel. Ce vaillant père avait écrit peu de temps auparavant : « Nos chrétiens, soit baptisés, soit catéchumènes sont au nombre de six cents. Nous en baptisons sans cesse. Je vous écrivais récemment qu'il nous fallait des conversions non par dizaines, mais par centaines. Aujourd'hui il faut nous hâter d'en obtenir par milliers. Bon courage toujours ! Soutenez-nous par vos prières. »

Maintenant c'était autre chose, et aujourd'hui le baptême de sang menaçait de prendre les devants sur l'autre : « Le premier ministre, écrivait le missionnaire, un bon nombre des grands et tous les Arabes en général nous sont défavorables. Ils nous représentent comme des gens qui veulent s'imposer au pays. Ils allèguent les invasions des Allemands, des Belges et des Anglais, dont ils nous font passer pour des précurseurs dans l'esprit du roi. »

Le père racontait alors avec tous ses détails la mort et la cause de la mort de Joseph Mkassa. Cette cause était belle et noble. Dès qu'il avait appris le meurtre de l'évêque anglais, Joseph était allé en faire reproche au tyran. Son titre lui en donnait le droit : il avait été et il était encore un homme considérable, en qui le premier ministre redoutait un rival. « Jamais, dit-il à Mwanga, jamais votre père n'eût commis cette faute. »

Cette évocation du nom de son père, comme un reproche à sa politique, mit le roi en fureur. La jalousie du premier ministre, ou *katikoro*, en profita pour lui rappeler que ce chef de ses pages non seulement était chrétien, mais un faiseur de chrétiens, et qu'il avait tenté de détourner le prince lui-même du culte des *Loubali*. C'était dicter son arrêt de mort. Dès qu'il fut prononcé, le jaloux *katikoro* en pressa l'exécution, de peur que sa proie ne vint à lui échapper. Nous avons vu le héros, près de mourir, citer le féroce Mwanga au tribunal de Dieu. Puis les flammes l'enveloppèrent et son âme partit.

La grande tribulation venait de commencer : « Seigneur,

écrit le P. Lourdel, recevez ces victimes qui vont vous être immolées. En voyant leur sang répandu sur ce sol maudit, ayez pitié des malheureux fils de Cham! » C'était l'offertoire du sanglant sacrifice qui allait se célébrer.

Les victimes s'y préparèrent. Un certain nombre des pages de la troupe de Joseph vinrent vers le père et lui dirent : « Notre chef est heureux, il est mort chrétien. Le même sort nous est réservé. Donne-nous le baptême, pour que nous rejoignons Joseph. »

On était aux premiers jours de novembre 1885. Dans la nuit du 15, douze catéchumènes furent admis au baptême. Déjà vingt-deux l'avaient reçu dans la nuit de la Toussaint. Un grand nombre appartenaient, comme pages ou soldats, à la maison du roi : c'étaient des jeunes gens de quinze à vingt-cinq ans. Une fois baptisés, ils n'en retournèrent pas moins tranquillement à la cour : Dieu déciderait de leur sort.

Le 16, le roi déclara sa résolution de tuer tous les chrétiens indigènes ; les pères partiraient ensuite. Il passa la revue de ses pages : « Que ceux qui ne prient pas avec les blancs avancent de ce côté! » Il n'y en eut que trois qui obéirent, les seuls en effet qui n'étaient pas catéchumènes. « Quant à vous autres, dit-il aux petits pages qui demeureraient intrépidement à leur place, je vais vous faire tuer. — *Eucio*, répondirent-ils. Ainsi soit-il; Maître, fais-nous mourir! » On crut que l'heure suprême était venue. Dans la nuit trente-cinq personnes s'empressèrent de se faire baptiser. Il y eut cent cinq baptêmes dans une même semaine.

Il parut cependant que cette fois Mwanga n'avait voulu que les faire apostasier sans les faire périr encore. Il se montrait à la fois inquiet et furieux. Ce Joseph Mkassa qui, en mourant, l'avait menacé de « plaider contre lui devant Dieu », lui revenait à l'esprit; cette citation le troublait. Le 3 décembre, il faisait dire aux jeunes pages qui couchaient dans le *kambi* : « Que ceux qui ne prient pas le disent, ils ne seront pas punis! » Quatre seulement donnèrent leurs

noms : ils n'étaient pas des disciples. Tous les autres confessèrent leur foi comme un seul homme.

Le lendemain, le roi, voyant qu'il ne réussirait pas à leur faire abandonner la prière, se borna à leur faire une proposition : « Voulez-vous continuer à vous faire instruire chez les blancs, ou consentez-vous à vous faire instruire ici par le blanc ? » S'étant consultés, l'un d'eux répondit simplement : « Faites de nous ce que vous voulez. » Cette réponse parut au roi une bravade. Irrité, il appela un de ces pages, le petit Paul Kinssuka, et lui fit couper l'oreille. Sans s'effrayer de son sort, sept ou huit de ses camarades le conduisirent tout ensanglanté aux missionnaires, comme en triomphe : c'était un confesseur de la foi.

Un autre chrétien, Linanga, s'en fut trouver le roi, et doucement il lui représenta qu'on le trompait, et que les chrétiens étaient ses meilleurs amis. Pour toute réponse on le chassa, en le menaçant de mort.

On était dans le mois de décembre. Les chrétiens s'assemblaient de nuit et leurs prêtres continuaient à leur conférer le baptême. Noël arriva et ralluma encore l'enthousiasme des fidèles. La messe de minuit, les trois messes, furent sanctifiées par une longue suite de communions. Il régnait dans tous les cœurs une vive allégresse et une grande émulation du bonheur de ceux qui seraient appelés à donner leur vie pour le nom de Jésus.

Cependant, durant ces mêmes mois, il y eut d'étranges épouvantes de la nature qui terrifiaient le tyran. C'étaient des tremblements de terre, d'inexplicables incendies, des pluies d'étoiles filantes ; puis des explosions de poudrière, des noyades sur le lac, des menaces de guerre aux frontières. De tout cela, les chrétiens étaient rendus responsables par les Arabes, et le *katikoro*, qui s'était fait circoncire, expliquait à Mwanga que le remède à ces maux était de se faire musulman comme lui. « C'est une religion si commode ! répétait-il, tout est permis, et chacun peut faire comme il veut. »

De la fureur Mwanga passait à l'indécision : tout l'impressionnait. Dans un bon moment, il dit au chef du *kambi* : « Charles, je veux bien que vous priiez, si vous voulez, mais priez chez vous, et n'allez pas chez les blancs. » Conséquemment on résolut de s'abstenir pour un temps des assemblées, par prudence. C'était un armistice de quelques mois. L'arrivée prochaine de M^{gr} Livinhac était annoncée, et le prince cupide, qui en attendait encore des services et des présents, suspendait ses fureurs.

M^{gr} Livinhac, à la première nouvelle de la persécution, reçue à Kipalapala, avait quitté ce poste, le 13 février 1886 ; et, le 20 mars seulement, il atteignait la station de Notre-Dame de Kamoga, dans le Bukumbi, au sud du Nyanza. Il ne fut pas peu surpris d'y trouver une quinzaine de barques que Mwanga lui envoyait, sous le commandement d'un néophyte, pour le ramener dans ses États. Refuser, c'eût été rallumer la colère royale contre les chrétiens : « J'irai donc dans l'Ouganda, *traditus gratiæ Dei*, écrivit-il de là. Il ne m'arrivera que ce que le bon Dieu voudra, et ce sera ce qu'il y aura de mieux. » Laisant le P. Coulaud au Bukumbi, et emmenant le P. Denoit, il débarqua, le 25 mai 1886, à Netbé, où le P. Lourdel était venu au-devant de lui.

Pendant que ces nouvelles mettaient des mois et des mois à parvenir en Europe, le Cardinal Lavigerie, dont l'inquiétude était vive, appelait les puissances européennes au secours de ses enfants. Comme il était à Tunis et en relations particulières avec le consul d'Allemagne, M. Eckardt, il lui fit savoir la situation critique où étaient sa mission et tous les Européens, par suite de l'occupation de ses compatriotes, et il lui déclara que le devoir de l'Allemagne était de parer au péril qu'elle-même avait fait naître. Or pour cela le meilleur moyen était d'agir fortement sur le sultan de Zanzibar, Saïd-Bargasch, fauteur secret de ce mouvement anti-européen, en le rendant responsable, sur son trône, sur sa vie, de tout ce qui, à l'intérieur, se commettrait contre les blancs

M. Eckardt, en homme habile, demanda à l'Archevêque de lui fournir, sur cet objet, une note qu'il pût présenter à son gouvernement. Il l'obtint. Une note semblable était communiquée à M. Playfair, consul anglais à Tunis; une autre à la Belgique. Quant à la France, le 10 juin 1886, le Cardinal avait écrit à notre ministre des Affaires étrangères une lettre dans laquelle il sentait le besoin d'expliquer cet appel fait par lui à l'intervention d'une puissance rivale : « C'est naturellement à la France, disait-il en terminant, à elle dont le protectorat est assuré à toutes les missions catholiques, que nous pensons d'abord, en présence de pareils périls. Mais la situation que j'ai l'honneur de vous faire connaître étant créée directement par les entreprises de l'Allemagne, elle seule est donc responsable, elle seule peut y remédier; et il me semblerait peu patriotique d'engager le gouvernement français, même pour un intérêt de cette nature, dans des négociations et peut-être des complications délicates. Je préfère faire parvenir directement à l'Allemagne, en ma qualité de Supérieur majeur des missions équatoriales, l'expression de mes appréhensions et des plaintes de tant de malheureux menacés de périr misérablement. C'est ce que j'ai dit à M. Eckardt, consul d'Allemagne à Tunis, à qui j'ai fait ces communications. Qu'en fera-t-il? je l'ignore. Mais il m'a paru disposé, en honnête homme et religieux qu'il est, à faire à son gouvernement les observations nécessaires pour amener la fin d'une situation qui l'intéresse au plus haut point. »

On ne le prit pas ainsi aux Affaires étrangères. Le 9 juillet, le P. Charmetant s'étant présenté au ministère, au nom de Son Éminence, eut la surprise d'y trouver le Directeur politique, M. Gabriel Charmes, fort sérieusement préoccupé « d'une affaire fort grave, disait-il, que venait de leur susciter l'Archevêque d'Alger, probablement sans le savoir. » Et aussitôt il lui lut confidentiellement une note de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, déposée ré-

cemment entre les mains de M. de Freycinet, de la part de M. de Bismarck. Comme pièce à l'appui, était jointe à cette note celle du Cardinal au consul allemand de Tunis, concluant à réclamer : 1° la protection de l'Allemagne en faveur des missions équatoriales catholiques françaises; 2° l'intervention de l'Allemagne auprès du sultan de Zanzibar, pour le mettre en demeure de réprimer les agissements des Arabes. En conséquence de cette pièce, le chancelier, heureux qu'on lui ouvrit cette porte sur l'Afrique des Lacs, demandait au gouvernement français d'agir de concert avec lui, pour assurer la sécurité des Européens. — « C'est bien, je vous le déclare, ce qui lui importe le moins, expliquait au P. Charmetant le directeur politique. Je vais même jusqu'à penser qu'il n'apprendrait pas sans satisfaction qu'un massacre ait eu lieu, afin de pouvoir agir avec plus de liberté et au nom de l'humanité, dans le sens qu'il convoite. »

Et, de plus, à quel moment l'Archevêque venait-il brouiller ainsi nos affaires? Juste, disait M. Charmes, au moment où depuis dix mois, à Zanzibar, une commission de délimitation des États du sultan sur le littoral, composée d'un Anglais, d'un Français, d'un Allemand, s'occupait à protéger le pauvre sultan contre l'insatiable voracité de l'Allemagne! Et voilà que du même coup nous sommes mis en demeure et de menacer notre protégé, et d'appeler le protectorat germanique sur nos nationaux et nos missions! Et cela, à la demande d'un Cardinal français! Et c'est par la chancellerie allemande que ce recours à une puissance protestante et rivale nous est notifié! Rien ne pouvait mieux faire les affaires de l'Allemagne, et plus mal les nôtres. »

Le P. Charmetant ne savait que répondre, sinon que « le Cardinal, devant un danger urgent, était allé au plus pressé. » — « Mais, reprit M. le directeur politique, dans ce cas, c'était ou par M. Cambon ou par Son Éminence elle-même que nous devions être informés. Alors notre consul

de Zanzibar, avisé par dépêche, eût été mieux en situation d'agir sur le sultan notre allié que l'Allemand son adversaire. Enfin, supposé même que le concours de l'Allemagne eût été jugé nécessaire, il eût été plus naturel que nous le demandions à l'Allemagne, au nom de notre protectorat catholique, que de voir l'Allemagne nous rappeler notre propre devoir envers nos nationaux. — Le ministre s'est montré très ému de cette affaire, ajouta M. Charmes. Quant à moi, je n'ai qu'une crainte, c'est que M. de Bismarck ne publie *in extenso* le mémoire de Son Éminence dans ses journaux. Les conséquences seraient des plus pénibles pour nous. Car le chancelier a des indiscretions redoutables ; et on ne peut oublier la manière inqualifiable dont, peu de temps avant la guerre franco-allemande, il a publié un simple papier sur lequel M. Benedetti, notre ambassadeur à Berlin, avait, après Sadowa, en 1866, indiqué au crayon les compensations que la France pourrait souscrire à son profit et au détriment de la Belgique. Laissé là imprudemment sur le bureau par notre ambassadeur, puis communiqué à la presse par notre adversaire, ce crayon allait servir à M. de Bismarck pour ameuter l'Europe contre nous, en 1870. »

Le Cardinal sentit bien que, cette fois, sa prudence consommée avait fait fausse route. Il poussa un cri de surprise : « Un aérolithe tombé du ciel dans ma chambre ce matin, écrivait-il le 13 juillet à son représentant, ne m'aurait pas plus étonné que votre lettre du 10, où vous rapportez votre conversation avec M. Charmes sur la note remise par moi à M. Eckardt. » Puis, reprenant les choses et de loin et de haut, il mit l'ensemble de sa conduite sous les yeux. D'abord, loin de vouloir porter préjudice aux intérêts de la France dans l'Ouganda, c'était lui qui lui en avait offert le protectorat dont elle n'avait pas voulu. Depuis lors, la France refusant son appui à ses enfants, il avait bien fallu lui en chercher un autre ; et s'il s'était cette fois adressé aux Allemands, c'est qu'ils étaient, dans ce pays,

les plus nombreux, les plus puissants, non seulement de fait, mais de droit, puisque le Congrès de Berlin leur avait laissé carte blanche de ce côté, et que d'ailleurs ils étaient prêts à y prendre la position que nous avons refusée. Aussi bien, d'autre part, c'était justice qu'eux-mêmes réparassent le mal dont eux-mêmes étaient cause. Et quelle autre chose la note incriminée à Paris disait-elle à l'Allemagne? Qu'y avait-il là de si flatteur pour notre rivale? Elle lui disait : « Nous étions tranquilles dans l'Afrique orientale. M. de Bismarck, par son occupation coloniale d'un côté, et par sa faiblesse vis-à-vis de Saïd-Bargasch, de l'autre, a mis tous les Européens en péril d'être massacrés. C'est donc à lui de les défendre. En quoi cela compromet-il la question du protectorat catholique français? » — « C'est, disait le Cardinal, ce que je saurais répondre bien clairement, si M. de Bismarck ou ses agents détournaient de leur sens une conversation et une note où j'ai soutenu, selon mon devoir, les droits de l'humanité et de la justice. » En somme, le Cardinal faisait le procès de l'Allemagne, voire même un peu celui, sinon de la France, du moins du gouvernement de la France; mais de se défendre, il dédaignait, et il montait au Capitole.

Pendant ce temps-là, la persécution entrait dans sa seconde phase, l'effroyable phase des bûchers et des hécatombes sanglantes. Nous allons voir cent cinquante martyrs indigènes environ expirer en quelques jours, et traverser les flammes pour monter vers Dieu en priant. Peu de spectacles, dans l'histoire de l'Église contemporaine, égalent en beauté celui de ces troupes de jeunes hommes qui, baptisés de la veille, vont triompher par leur mort sublime de l'effroyable tyran qui ne peut les faire ni trembler ni apostasier. Et l'on ne peut assez admirer le prodige de précocité de ce peuple nouveau qui, à peine sorti de l'abjection du plus grossier fétichisme, trouve dans sa foi intrépide le secret de s'élever tout d'un coup au plus haut degré de force et de splendeur morale où puisse monter l'humanité régénérée dans le Christ.

Le jour même où M^{gr} Livinhac débarquait dans l'Ouganda, 25 mai 1886, Mwanga était repris de ses fureurs sauvages. L'idée que ces chrétiens s'estimaient plus grands que lui irritait son orgueil. On l'avait entendu dire : « Il faut que je me débarrasse de ces *batemo* (scélérats). Je les ferai massacrer tous, car, s'ils vivaient, ils prieraient leur Dieu de me renverser, et leur Dieu ne leur refuse rien. » Il ne fallait qu'une étincelle pour rallumer l'incendie : voici d'où elle partit.

Une néophyte, fille du roi M'tésa, Clara Nalmassi, préposée à la garde du tombeau des anciens rois de l'Ouganda, prit sur elle de brûler un grand nombre d'amulettes qui y étaient vénérées, et même de jeter dans un trou infect une amulette immonde, plus sacrée que les autres. Ce sacrilège souleva d'indignation tous les seigneurs de la cour. Clara et son mari, Joseph Kadou, un chrétien fervent, en leur qualité de princes, échappèrent au bûcher. Mais à la bête féroce il fallait une proie. Le roi ne se contenait plus. Rencontrant un de ses pages, Denys Sebugguano, qui en instruisait un autre : « Que lui apprends-tu là ? — C'est le catéchisme, répond-il. — Mais c'est m'insulter, cela ! tu vas me le payer ; voici ! » Et il perce le pauvre enfant qui tombe baigné dans son sang. La nuit suivante, il appelle son ministre, le *katikoro*, et lui déclare qu'il va massacrer tous ceux qui prient. Le lendemain, les portes de la case royale se ferment sur les pages. On les rassemble par groupes, et là se prépare un spectacle digne du regard de Dieu et de ses anges.

Il faut lire, dans la Lettre admirable adressée ensuite par M^{gr} Livinhac aux *Annales de la Propagation de la foi*, ces Actes des nouveaux martyrs. Le P. Lourdel, averti dans la nuit, arriva près de Mwanga, après trois heures de marche sous la pluie battante, pour essayer de le fléchir. Se voyant refuser l'entrée, il se tint à proximité. Les jeunes victimes étaient là : « Vous auriez dû vous sauver, leur disaient leurs amis. — Nous sauver ? et pourquoi ? » Le premier appelé est Charles Louanga, avec sa

troupe. « Que ceux qui prient se rangent de ce côté, » crie une voix tonnante, celle du roi. Charles et son jeune frère Kisito passent à l'endroit désigné : les deux frères étaient convenus, pour ne pas faiblir, de se tenir par la main. Tous leurs compagnons chrétiens les suivent. On les garrotte : les jeunes hommes de dix-huit à vingt ans sont liés ensemble, les enfants forment un autre faisceau. Une seconde troupe de pages est introduite, celle des *bagalagala*. Néophytes et catéchumènes passent résolument du côté de la mort, et reçoivent leurs liens. Les païens les couvrent de huées et acclament le tyran. Le P. Lourdel est là qui regarde, qui prie ; et, ne pouvant leur parler, il les encourage, en leur montrant le ciel. Nous verrons leur belle fin.

Vint le tour d'un soldat, Jacques, qui jadis avait essayé de convertir le roi. C'était impardonnable : « Voilà, crie Mwanga, celui qui avait rêvé de me faire chrétien. Il faut le tuer le premier. — Adieu, dit le jeune homme, je m'en vais aujourd'hui au paradis prier Dieu pour toi. » On éclata de rire. Jacques, la corde au cou, passa entre ses bourreaux près du P. Lourdel qui lui donna une dernière absolution. Le martyr leva ses mains garrottées vers le ciel : c'était son adieu ; puis il se livra aux bourreaux et sa tête tomba.

Le père Lourdel, après plusieurs heures d'attente, désespérant de voir le roi, reprit le chemin de Sainte-Marie de Roubaga : la résidence avait besoin de lui, elle était en péril. Le soleil était de feu. Brûlé de soif et de fièvre, le missionnaire rencontre une petite source vers laquelle il se penche, quand une voix se fait entendre : « Prends garde, le corps d'un des tués de cette nuit a été traîné dans cette eau. » Il se relève plein d'horreur. Chemin faisant, il rencontre des pillards qui reviennent des villages chrétiens, chargés de butin, et qui le couvrent d'insultes. Des vieillards, chose plus douloureuse ! lui redemandent leurs fils suppliciés pour la foi. Le ministre se trouve aussi sur son passage pour lui jeter l'ironie des pharisiens au Calvaire : « Les hommes de Dieu

qui savent tout n'avaient donc pas prévu le coup d'aujourd'hui? »

A Sainte-Marie de Roubaga, le P. Lourdel se vit aussitôt entouré de ses chrétiens : ils s'encourageaient à mourir bravement comme leurs frères. Il les quitta consolé, et il retourna de nouveau vers la case royale ; on l'admit cette fois. Il supplia le tyran d'épargner ses enfants, tout en larmes : « Non, je ne veux plus que mes sujets prient, répondit Mwanga ivre de sang. Je suis le maître chez moi ; personne ne doit me résister. » Puis, avec un gros rire : « Mais tous ne périront pas, il faudra bien que j'en épargne quelques-uns. » Ce fut tout.

Un de ceux qu'il eût dû épargner des premiers était sans doute André Kagoua, son ami dévoué, capitaine de ses gardes. Mais le ministre, dont il avait jadis dénoncé le complot et converti deux fils, lui en voulait à mort. Il obtint sa tête. « Tue-le vite, dit-il au bourreau. Je ne mangerai pas que tu ne m'aies apporté sa main. » André pressa lui-même l'exécuteur de ces ordres : « Tue-moi donc et prends ma main, pour ne pas retarder le repas de ton chef. »

C'était en ce moment que M^{gr} Livinhac arrivait à Sainte-Marie de Roubaga, avec le P. Denoit. Il vit tout de suite Mwanga. Dans le premier moment, le roi parut interdit. L'évêque lui adressa de fortes remontrances sur le mal qu'il faisait non seulement à la religion, mais à ses États et à lui-même. Il ne fut pas compris ; mais dès qu'il annonça qu'il allait se retirer vers le Sud, lui et ses missionnaires, le roi sentant ce qu'il allait perdre et ce qu'allaient gagner ses voisins, le conjura de rester.

M^{gr} Livinhac demeura en effet pour secourir ses enfants. Ceux-ci venaient le trouver à Sainte-Marie, de nuit plus souvent que de jour. Ils ne pouvaient plus le quitter : « Laisse-moi rester encore auprès de toi, lui disait l'un d'eux, je dois être conduit chez le roi demain, et de là à la mort ; je ne te verrai plus en ce monde. » Un autre,

moyennant un cadeau à son geôlier, avait obtenu de venir lui faire un dernier adieu, avant de mourir. Pendant ces nuits, on parlait du ciel, de l'éternité, on s'édifiait du récit des récents martyres, on était dans l'exultation des cœurs. C'étaient des scènes dignes des chrétiens des catacombes. Après minuit, on communiait pour se préparer au supplice du lendemain.

Car Mwanga ne désarmait pas. A son grand armurier, Mathieu Kisoulé, son homme nécessaire, il avait dit qu'il lui ferait couper les deux oreilles : « Vois ces oreilles, disait Kisoulé à l'évêque, elles ne sont plus à moi. Le roi va m'en débarrasser un de ces jours. » Kisoulé, qui était riche, était le père des pauvres et la providence des malades et des persécutés.

Sur ces entrefaites, qu'étaient devenus les pages royaux condamnés à mort? On le sut alors : leur sacrifice avait été un holocauste sublime.

Charles Louanga, leur chef, avait été brûlé à petit feu, en commençant par les pieds. Et comme le bourreau Senkolé lui disait cruellement : « Allons! que ton Dieu vienne et te retire de là! » le martyr tranquille lui répondit : « Pauvre insensé! En ce moment, c'est comme de l'eau que tu verses sur mon corps; mais pour toi, le Dieu que tu insultes te jettera dans le vrai feu. » Il se recueillit ensuite, et expira en priant.

Les plus jeunes pages, presque des enfants, furent héroïques. Le vieux bourreau, ému lui-même de les voir périr dans un âge si tendre, les exhortait à renoncer à la prière pour obtenir leur grâce : « Non, nous ne cesserons de prier tant que nous vivrons ». On les mena sur la colline de Namougongo, en face de Sainte-Marie. Là se trouvèrent trente-quatre victimes ce jour-là. Un amas de roseaux secs était préparé sur la hauteur. Les bourreaux en prirent des brassées dont ils enveloppèrent chacun de ces jeunes corps, puis liant ces fagots vivants, ils les placèrent en rang couchés les uns à côté des autres.

Chose horrible! un de ces chrétiens était le fils du bourreau Mkadjanga, et c'était son père qui était chargé de le supplicier lui-même. Il y eut là une scène déchirante : « Mon fils, consens simplement à ce que je te cache chez moi; personne n'y passe, on ne pourra te découvrir. — Père, répond l'enfant, je ne veux pas être caché. Le roi est ton maître, il t'a commandé de me tuer, si tu lui désobéis, il te châtiara. Je connais la cause de ma mort, c'est la sainte religion. Père, tue-moi! » Le père voulut du moins épargner à son fils les horreurs du feu. Il ordonna à un de ses hommes de le délier et de l'assommer d'un coup de bâton sur la nuque. L'enfant s'affaissa et tomba mort; et son corps inanimé fut remis à la même place dans son enveloppe de roseaux.

Ce fut le moment de l'exécution générale. On mit le feu à ces fagots humains, en les allumant du côté des pieds, afin qu'aux premières atteintes de la flamme ces enfants demandassent grâce. Ils n'ouvrirent la bouche que pour prier et bénir le Seigneur : « Sachez que ce n'est pas nous qui vous tuons, crient les bourreaux. Ce sont nos *loubari*, ceux que vous appelez avec mépris des démons. — Vous êtes donc les ministres des démons? » répondent des voix sorties du milieu de l'immense brasier. La flamme montait au ciel avec des pétilllements sinistres. Une demi-heure après, il n'y avait plus là qu'une rangée de cadavres brûlés et recouverts de cendres.

Trois jeunes pages étaient réservés, et ils s'en étonnaient : « Où donc est mon fagot à moi? disait le petit Siméon Sebouta. Tous en ont un, je veux le mien. » On fit semblant de les exaucer, lui et ses deux compagnons, Denys et Ouélaba, furent liés et mis à part : « Voyez ce qui est fait aux autres, leur dirent les exécuteurs, si vous vous repentez à cette vue, nous vous épargnerons. » Ils demeurèrent inébranlables, et le bourreau prit sur lui de les ramener en prison : « Mais pourquoi ne pas nous tuer? nous sommes chrétiens, nous aussi, nous le serons tou-

jours. » Ils survécurent seuls des trente-quatre pages de leur troupe, pour porter témoignage du martyre de leurs frères.

Un juge de paix chrétien d'un des principaux districts, Mathias Mouromba, baptisé depuis deux ans, vivait en paix et piété avec sa femme et ses enfants. Il avait été appelé l'un des premiers à témoigner pour Jésus-Christ, par un supplice horrible. « Est-ce toi qui es Mouromba? » lui dit le ministre. — C'est moi. — Pourquoi pries-tu? — Parce que je veux prier. — Pourquoi as-tu chassé toutes tes femmes? — Et toi, pourquoi m'appelles-tu à ton tribunal? Est-ce pour ma religion? — Emmenez-le et tuez-le. — C'est ce que je désire. — Bourreaux, reprend le *katikoro*, qui se sent bravé, vous lui couperez les pieds, les mains, vous lui enlèverez des lanières de chair, vous les ferez griller sous ses yeux; et Dieu le délivrera. — Oui, il me délivrera; mais d'une manière invisible, en prenant mon âme, et ne laissant entre vos mains que son enveloppe périssable. » La victime fut conduite sur la sauvage colline de Savaridja. Les mains liées, la corde au cou, il précédait les bourreaux d'un pas alerte et joyeux. Un de ses compagnons de baptême, Luc Banabakintou marchait au supplice près de lui. Un passant, ayant été soupçonné d'être chrétien, lui fut adjoint par les bourreaux. Mathias le fit relâcher : « Je connais ceux qui prient. Celui-là ne prie pas. » Luc fut décapité, la hache abattit d'abord les pieds et les mains de Mathias qui les vit griller devant lui. On le coucha la face contre terre, on lui enleva des lambeaux de chair, qu'on fit griller de même. Il n'eut pas un cri, pas une plainte. On le laissa là dépecé, le croyant mort. Trois jours après, des esclaves qui allaient couper des roseaux en ce lieu, s'entendirent appeler par une voix défaillante. Le mourant leur demanda un peu d'eau. Effrayés à la vue de ce corps horriblement mutilé, ils prirent la fuite, et le laissèrent seul avec Dieu consommer son sacrifice. Les hyènes et les oiseaux de proie respectèrent,

dit-on, le corps du saint martyr qui se dessécha au soleil.

Pendant qu'il expirait, une bande de pillards s'était dirigée vers les bananeraies pour s'emparer de sa femme, de ses enfants, des chrétiens de sa maison et du peu qu'il avait. Entre autres, un doux et pieux néophyte, Noé Mouaggoli, fut trouvé là par eux et percé de leurs lances. Sa sœur qui s'était cachée à la vue des bandits, apprenant qu'il venait d'être tué pour sa religion, se découvre alors et accourt vers les assassins : « Vous venez de tuer mon frère, parce qu'il priait. Je prie comme lui, tuez-moi ! » Émerveillé d'un tel courage, le chef de la bande la demanda ensuite pour épouse. Elle déclara qu'elle n'y consentirait jamais ; et le chef, touché d'une si rare vertu, la fit conduire dans un village chrétien où aujourd'hui encore elle sert de mère aux enfants orphelins de Mathias.

Les femmes n'étaient donc pas moins héroïques que les hommes. Le roi, les bourreaux, les païens ne comprenaient rien à ce mépris de la mort ; ils l'attribuaient à je ne sais quel sort jeté par les prêtres sur leurs adeptes. Un stupide seigneur du pays, dont la fille était chrétienne, désespérant de la faire apostasier, s'arma d'un coutelas, et lui fit à la tête et au corps de profondes entailles pour la délivrer du sortilège : « Il faudra bien que par là sortent la mauvaise doctrine et le sort qu'on t'a jeté. » Il sortit beaucoup de sang, mais le sort et la doctrine restèrent.

Le nombre des victimes dépassait la centaine. A l'heure où M^{gr} Livinhac écrivait, « on ne connaissait encore d'une manière positive qu'une quarantaine de noms qui étaient comme le commencement de ce nouveau martyrologe. »

Cependant, tandis que ces événements funèbres et glorieux s'accomplissaient dans les profondeurs de l'Afrique, le Cardinal était en proie à des inquiétudes mortelles. De vagues et sinistres rumeurs couraient à travers les feuilles des missions protestantes. Le 12 décembre, il écrivait à M^{gr} Livinhac : « Cher Monseigneur, je n'ai cessé de suivre avec anxiété votre chère Grandeur depuis le jour où elle

nous a quittés de nouveau jusqu'à celui-ci. Depuis deux mois en particulier, nous sommes dans un état d'inquiétude extrême, par suite des rapports que le P. Jamet nous a envoyés de Zanzibar, ou de ceux qui ont été publiés par les bulletins des missions protestantes. D'après ces derniers surtout, la situation de votre mission de l'Ouganda serait navrante, car la vie de tous vos néophytes se trouverait menacée par la cruauté d'un tyran sauvage, et les vôtres ne seraient pas non plus en sûreté.

« Nous ne cessons de prier partout pour que Dieu mette fin à une telle épreuve, et qu'il daigne vous en faire sortir sains et saufs, vous particulièrement, cher Monseigneur, qui paraissez si nécessaire à la continuation de cette œuvre difficile.

« Notre désir à votre égard est double en ce moment. D'abord, nous voudrions savoir s'il est vrai que vos chrétiens ont été martyrisés d'une manière si atroce, et avoir les détails de leur martyre. Soyez donc assez bon pour les envoyer d'une manière complète. Il y aura là, à coup sûr, à admirer la puissance de la grâce de Dieu, et à confondre les protestants qui ont l'air de tout attribuer à leurs néophytes. C'est une édification que nous devons aux catholiques, et particulièrement à ceux qui soutiennent votre mission de leurs aumônes. Mon second désir est de vous savoir personnellement le plus tôt possible hors des atteintes de ce Mwanga... La place du chef n'est pas au milieu du champ de bataille, où il est exposé à tous les coups de la mort et à laisser ainsi toute son armée en déroute. Sa place est loin de l'engagement du combat, précisément pour pouvoir le diriger et préparer la victoire : *Prudens est, regat nos!* Je ne vous accuse pas, cher Monseigneur, ignorant vos raisons. Mais mon désir est que vous retourniez dans le sud du lac. J'espère que cela sera réalisé au moment où vous recevrez cette lettre. »

C'était fait. Après un mois de séjour dans l'Ouganda, M^{gr} Livinhac, laissant là deux pères seulement, les

PP. Lourdel et Denoit, avec le frère Amance, pour soutenir les néophytes et partager leurs périls, redescendit le lac, comme il lui était prescrit, et se retira dans le Bukumbi pour y veiller à tout le reste de son immense vicariat. Il était sur le Nyanza, le 23 juillet, quand une effroyable tempête faillit briser cent fois la fragile pirogue qui le portait, et dont les pièces n'étaient reliées entre elles que par de minces fibres de palmier. Il fit, lui et le P. Giraud, un vœu à Notre-Dame d'Afrique. Après douze mortelles heures, la barque parvint à s'abriter dans une baie de l'île de Soua-Soua. On s'aperçut alors que les liens qui unissaient les planches à la quille étaient rompus, le calfatage emporté, les planches disjointes. Comment avaient-elles tenu? Notre-Dame d'Afrique avait exaucé ses enfants.

Les récits qu'il demandait sur l'héroïsme des martyrs, le Cardinal les reçut, tels que nous venons de les citer en les abrégeant. La lettre de M^{gr} Livinhac, le journal du P. Lourdel, le transportèrent d'admiration et de reconnaissance. « Cher et vénéré Seigneur, répondit-il, le 22 mars 1887, la lecture de vos longues et intéressantes lettres sur vos chers martyrs nègres a produit ici, et on peut dire dans l'Église, la plus vive émotion. Je les ai envoyées immédiatement au Souverain Pontife, lui demandant trois faveurs : 1^o de daigner envoyer à vous, à vos missionnaires et à toute la mission de l'Ouganda une bénédiction spéciale et ses encouragements ; 2^o d'autoriser une messe d'action de grâces, dans les églises ou chapelles desservies par les missionnaires d'Alger, pour remercier Dieu du courage qu'il a inspiré à vos pauvres néophytes nègres ; 3^o de vous autoriser à commencer immédiatement les informations préparatoires à la béatification et à la canonisation de ces généreux chrétiens, sur les instances conformes de la Sacrée Congrégation de la Propagande. »

Il indiquait les règles à suivre pour cette instruction ; puis, à la fin de sa lettre : « Qu'ajouterai-je maintenant, cher Monseigneur? sinon que nous sommes de cœur avec

vous et avec vos missionnaires *in omni tribulatione vestra*, par l'affection et surtout par la prière. Nous vous plaignons, nous vous portons envie. Nous demandons aussi à Notre-Seigneur qu'il vous conserve la santé. Priez pour nous, cher Monseigneur, comme nous prions pour vous, car nous aussi nous avons nos persécutions qui s'accroissent, et nous n'avons même pas le martyre pour nous fortifier ou nous consoler! »

Le Cardinal demandait quelques renseignements complémentaires sur la mission protestante qui s'attribuait, on ne sait pourquoi, les honneurs de cette campagne. M^{gr} Livinhac avait déjà répondu dès le mois de juillet précédent : « Dès mon arrivée dans l'Ouganda, les prédicants anglais me proposèrent d'aller avec eux trouver le roi pour lui dire ou de cesser la persécution, ou de nous permettre de quitter ses États. Je ne crus pas devoir accepter cette proposition. De l'avis de tous nos confrères et des néophytes, c'eût été une lâcheté d'abandonner nos chrétiens dans le moment où ils ont le plus besoin de nos conseils, de nos encouragements et de nos exemples. Il est possible que, dans leurs lettres, ils me blâment de n'avoir pas voulu agir de concert avec eux et crient au fanatisme. Je leur ai dit que nous nous tirerions d'affaire comme nous pourrions. » Les protestants étaient en effet partis seuls.

L'enthousiasme du Cardinal pour ces martyrs de l'Ouganda débordait dans toute sa correspondance. « C'est une des plus belles choses de notre temps que cette lettre et ce récit, écrivait-il à M^{gr} de Rodez. Je l'ai couverte de mes larmes d'admiration, de foi, et de honte aussi de me trouver si loin de ces chrétiens héroïques, nés d'hier, et aujourd'hui l'exemple et la gloire du monde chrétien. Tout cela, cher Seigneur, vient de Rodez et y retourne comme une bénédiction. Quand Votre chère Grandeur a fait le sacrifice de se priver, pour nos missions, du sujet le plus achevé de son séminaire, dans la personne de

M^{gr} Livinhac, elle a fait pour l'Afrique un grand acte de charité. Mais comme Notre-Seigneur a rendu cette charité féconde ! Qu'il en soit béni, et qu'il vous rende au centuple ce que vous avez fait par un sentiment si généreux ! Espérons que tous ces glorieux martyrs intercéderont pour nous, et nous feront introduire dans le paradis ! Comme cela vaut mieux, cher Seigneur, que de nous diviser à propos de la politique de Léon XIII, et de nous battre sur la manière de couper un fil en quatre, pendant que l'Église brûle !

« Voilà un nouveau lien entre nous, cher Seigneur, et celui-là plus solide que tous les autres. Je reste ainsi tout à vous de cœur, dans l'amour de nos courageux apôtres rouergats et de nos chers martyrs africains. »

En communiquant le récit de ce lointain martyre à son clergé des diocèses d'Alger et de Carthage, M^{gr} Lavigerie se plaisait à rapprocher le courage des martyrs de l'Afrique d'aujourd'hui de celui des martyrs du temps de saint Cyprien. « Dans cette même Afrique, écrivait-il à ses prêtres, sur la colline où Utique s'élevait autrefois, une troupe généreuse de chrétiens a reçu, il y a près de seize cents ans, la couronne du martyre. On la nomme la *masse blanche*, dans notre liturgie, *massa candida*, parce que, selon la parole de saint Augustin, la chaux où ils furent ensevelis recouvrit ces martyrs comme d'un blanc linceul. Si les honneurs des saints leur sont un jour décernés, nous pourrons, comme pour répondre à travers les siècles à cette dénomination touchante, nommer ceux de l'Ouganda la *masse noire*, car, les premiers parmi les noirs, ils ont souffert pour Jésus-Christ, et c'est sous les noirs décombres de leurs bûchers qu'ils restent ensevelis. »

Pendant ce même temps, là-bas, aux rives du Nyanza, on parlait d'une intervention militaire européenne. Tantôt on attendait l'armée d'Émin-Pacha, gouverneur des provinces équatoriales égyptiennes, coupé de ses communications avec l'Égypte par la révolte du Madhi, et laissé

avec deux ou trois mille hommes au nord de l'Ouganda ; tantôt on comptait sur le secours de Stanley, qui, à la tête d'un petit corps de nègres, remontait le Congo jusqu'à la région des Lacs pour dégager l'Émin prisonnier des indigènes. Tantôt on disait que l'Angleterre, qui avait pris la charge de pacifier l'Égypte, allait envoyer par la voie de Zanzibar un corps expéditionnaire contre l'Ouganda, pour venger la mort de l'évêque Hannington et de sa caravane, et, fallait-il ajouter, pour s'emparer du pays.

Ce genre d'intervention par les armes était précisément ce que les missionnaires catholiques appréhendaient le plus : elle leur eût rendu leur ministère impossible. C'était déjà trop que les indigènes considérassent les blancs comme des envahisseurs. « Les Allemands vont venir, ne cessait de redire Mwanga terrifié ; les Anglais vont venir. Ils me renverseront ; il n'y aura plus de roi nègre après moi. » Et ce lui était un prétexte pour frapper de nouveaux coups, mais en cachette. Un bon et doux chrétien, Jean-Marie Mzée, fut arrêté secrètement, et enseveli vivant, croit-on, dans un marécage. Les catéchumènes obligés de se cacher n'en croissaient pas moins en nombre. La découverte des corps des récents martyrs rapportés et enterrés à Sainte-Marie de Roubaga, en grande solennité, raviva les saintes ardeurs à les imiter comme à les invoquer.

La messe d'action de grâces pour leur belle mort, accordée par le Pape, fut célébrée, le 5 mai 1887, à Notre-Dame d'Afrique. Chose admirable ! En ce même jour et dans la même église, une nouvelle caravane de huit missionnaires recevait les adieux de ses frères et partait pour ces mêmes régions ensanglantées. « On vous prépare une caravane de huit missionnaires, écrivait le Cardinal à M^{gr} Livinhac, ils partiront au mois de mai, et quand vous recevrez ma lettre, ils ne seront peut-être pas loin de vous. » Ils partaient pour remplacer ceux qui étaient tombés dans ces rudes années. C'étaient le P. Solassol, un

jeune prêtre de vingt-huit ans, expiré à Kipalapala dans les sentiments qui lui faisaient dire : « Je croyais que je tremblerais aux approches de la mort, et me voilà si calme et si heureux de mourir ! » Le P. Faure, le père des orphelins de Tabora, un infatigable catéchiste que les petits nègres ne se lassaient pas d'entendre leur expliquer avec émotion les images représentant la vie, la mort et la doctrine du Fils de Dieu fait homme. Le père Ludovic Blanc, travailleur industriel, qui, après avoir construit toutes les habitations de la mission du Bukumbi, était allé prendre sa place dans les demeures éternelles. Tous étaient de zélés et courageux apôtres, tels qu'il en fallait à ces régions, desquelles M^{gr} Livinhac écrivait au Supérieur général : « Dans ces contrées, il faut des hommes d'une piété solide, amis des privations corporelles, préférant un mauvais habit à un bon, une misérable hutte à un palais, une nourriture grossière aux mets exquis, l'eau au vin. Ce sont là des dispositions indispensables pour faire l'œuvre de Dieu dans notre chère mission du Nyanza, dont les épreuves cruelles sont le présage d'un consolant avenir. »

Mais, à côté de l'Ouganda, que devenait toute l'immense mission équatoriale confiée aux pères d'Alger ? Quelques mots suffiront à en esquisser le tableau.

Au sud du Nyanza, dans le Bukumbi, la station de Notre-Dame de Kamoga avait une nouvelle église, et le roi Kigango lui-même venait s'y agenouiller avec ses sujets. Au Tanganika, le R. P. Charbonnier était à peine arrivé qu'il recevait l'annonce qu'à son titre de vicaire apostolique il allait joindre celui d'évêque titulaire d'Utique qui lui était déferé par la S. Congrégation de la Propagande. « Je me réjouis, cher Monseigneur, lui écrivait le Cardinal le 12 décembre 1886, d'avoir pu faire entrer dans le corps épiscopal un prêtre que j'en crois digne et qui sera toujours, j'espère, un modèle de toutes les vertus que demande l'épiscopat. Ce dont vous avez besoin surtout, dans la

mission qui vous est confiée, c'est de persévérance et de courage, afin de donner à tous ceux qui vous entourent l'exemple de la constance au milieu des difficultés et des périls, jusqu'à la mort *inclusive*, comme dit le serment des cardinaux. » Le sacre épiscopal fut conféré à l'évêque d'Utique par son collègue, M^{gr} Livinhac, le 24 août 1887, dans l'humble chapelle de Saint-Joseph de Kipalapala, « Puissé-je, écrivait le nouvel évêque, me consumer désormais tout entier pour Jésus-Christ, et pour le salut des âmes qui me sont confiées! »

Dans la même province, à Kibanga, on annonçait, en juillet 1886, trois hameaux ou villages formés par les indigènes chrétiens jadis recueillis enfants dans l'orphelinat, et aujourd'hui adultes, établis, mariés. A cette date, l'orphelinat comptait encore 120 enfants employés à l'agriculture; c'étaient sept cents néophytes ou catéchumènes qui venaient régulièrement, deux fois la semaine, écouter la parole de Dieu. A M'pala et à Karéma, cinq cents noirs étaient fidèles à la prière et aux instructions religieuses faites à la station et aux villages voisins. A Karéma particulièrement, une centaine d'Arabes musulmans et le fils de l'ancien gouverneur de Tabora venaient se mêler pieusement aux exercices. « De nouvelles familles de sauvages et même des villages entiers, écrivait M^{gr} Charbonnier, se disposent à venir se grouper autour de nous, soit à Karéma, soit à Kibanga, aux conditions de renoncer à la polygamie et de suivre nos lois et nos usages. Depuis mon arrivée ici, quatre villages nouveaux se sont élevés auprès de la station. Aussitôt après les cultures, nous allons en construire deux autres pour nos rachetés, que nous ne savons plus où loger. »

M^{gr} l'évêque d'Utique ambitionnait de fonder encore, dans son vicariat, trois centres de mission très avantageux, l'un dans l'Oufipa, l'autre au Maroungou, à trois journées de M'pala; le troisième chez le bon Roussavia : chacun de ces petits princes appelait de ses vœux les apôtres de

l'Évangile. De ce dernier poste, avec quatre missionnaires, on porterait la bonne nouvelle dans l'Oufipa, au Massanzé, dans l'Ourondi. C'était toute la côte du Tanganika qui était conquise pied à pied, ou l'allait être.

En effet, à la fin d'octobre 1886, l'évêque missionnaire était en expédition. Ces petits princes, ravis de sa visite, et aussi de ses présents, le saluaient, lui et les siens, à son arrivée, par les noms sacrés de Jésus et de Marie. « Tu es pour nous le représentant de Dieu, et nous t'écouterons comme Dieu lui-même, » lui disait le roi Kapoufi. « Ce chef lui demanda même de faire solennellement « l'alliance du sang » avec lui. Enfin, à cette même date, cent nouveaux adultes, femmes et enfants, étaient venus se ranger près des pères sous le joug aimé de Jésus-Christ.

Une circonstance heureuse favorisa cet essor. Sur les mêmes bords, le roi Léopold avait naguère établi deux stations militaires, l'une à Karéma, l'autre à M'pala, pour la défense de ses explorateurs et de ses nationaux, ainsi que pour la défense des indigènes contre les traitants. Aujourd'hui, décidé à porter de préférence sur le bas Congo son principal effort de colonisation, le roi de Belgique demanda au Cardinal Lavignerie de vouloir bien remplacer par ses missionnaires les hommes qu'il retirait de ces deux stations : il ne fallait pas paraître abandonner le poste aux Arabes esclavagistes. Le commandant belge, M. Storms, en se retirant de là, laissait aux missionnaires les deux forts, avec les armes, la poudre, deux petits bateaux à vapeur, et une garnison nègre payée pour six mois.

Qu'allait en faire le Cardinal? C'est alors qu'il fit appel au dévouement et à l'expérience militaire d'un de leurs auxiliaires, le capitaine Joubert. « Nos pères ont trouvé là un petit royaume, écrivait-il, le 24 janvier 1886. C'est là que M. Joubert pourrait encore rendre des services. S'il veut le titre de roi, nous le lui donnerons, car il n'est pas possible de laisser les pères continuer ce que M. Storms avait commencé... Où est le capitaine Joubert?

Pourriez-vous lui écrire? » Joubert reçut donc le commandement des deux forts et de la petite troupe nègre de 600 hommes. Sa mission était de maintenir l'ordre dans le pays et de protéger la petite confédération chrétienne contre les enleveurs d'hommes. Quelque chose du royaume chrétien rêvé par le Cardinal commençait à apparaître à ses yeux.

Le capitaine conserva seulement 300 noirs choisis parmi les chrétiens néophytes; et c'est avec cette troupe et un budget annuel qui n'a jamais dépassé dix mille francs, qu'il garda et défendit le territoire dont il est aujourd'hui comme le père. « Il a maintenant quarante ans, écrivait quelque temps après le Cardinal Lavigerie. Le sentiment de la noble mission qu'il remplit l'a soutenu contre tout. C'est à lui que les indigènes portent leurs différends; c'est auprès de lui qu'ils se réfugient, lorsqu'ils sont menacés par les bandes esclavagistes. Il les sauve des divisions intestines et des attaques du dehors.

« Il a fait plus. Pour donner un exemple, il a voulu, comme il me l'a écrit avec la simplicité de l'héroïsme, après s'être abaissé jusqu'à la pauvre race noire, l'élever jusqu'à lui, en lui demandant la compagne de sa vie. J'ai frémi d'abord, en lisant sa lettre une première fois; j'ai versé des larmes d'attendrissement, en la relisant ensuite, devant un acte d'une telle grandeur morale, si simplement et si noblement accompli. »

Cependant, le Haut-Congo devenait, dans ce temps-là, le sujet d'un conflit assez vif, élevé entre M^{gr} Lavigerie et la Congrégation des pères du Saint-Esprit, sur la délimitation du territoire attribué à leurs missions respectives. Une lettre de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à la date du 30 septembre 1880, donnait juridiction au Cardinal Lavigerie au nord-ouest du Tanganika jusqu'à la hauteur de Stanley Pool. Il est vrai que, depuis lors, le 8 août 1881, le Cardinal avait autorisé par écrit les pères du Saint-Esprit à s'établir sur les points limitrophes de leurs vicariats, à la

condition qu'ils ne se placeraient pas à une distance de moins de vingt lieues des centres déjà fondés; et « il leur concédait toutes les facultés nécessaires et opportunes à cet effet. » Cette concession de pouvoirs était, par elle-même, une réserve faite de son autorité. D'autre part, les pères du Saint-Esprit, ignorant les limites des territoires attribués aux missionnaires d'Alger, se croyaient de bonne foi le droit de prendre tous ceux qui leur conviendraient dans le Haut-Congo méridional et septentrional. Il y avait donc là un malentendu, ainsi que s'en expliqua et s'en excusa ensuite leur Supérieur général, le R. P. Emonet, dans cette lettre du 30 juillet au Cardinal Lavigerie : « Je le déclare sincèrement : je ne connaissais en aucune façon la lettre de la S. C. de la Propagande, relative aux limites des deux missions du Haut-Congo confiées aux pères d'Alger, et j'étais véritablement persuadé que vous nous aviez véritablement accordé toute faculté d'étendre les bornes de nos propres missions, au-dessous du fleuve Congo, jusqu'à la rivière Kasai, et au-dessus jusqu'à la rivière Bangala. Si j'avais pensé qu'il n'en fût pas ainsi, je me serais certainement fait un devoir de vous en écrire, avant de faire à Rome aucune démarche. »

La démarche des pères du Saint-Esprit à Rome avait abouti à un décret de la Propagande qui créait en leur faveur deux nouvelles missions, celle du vicariat et celle de la préfecture du Congo, dont l'une enlevait aux pères d'Alger le Congo français, et l'autre une grande partie du Congo belge, et cela sans que le Cardinal en fût même prévenu.

C'est ce qui le blessa le plus. Tel qu'il était, il ne pouvait pas avoir le dessous dans cette affaire. Particulièrement mécontent du procédé de la Propagande, il écrivit le 8 juin, au Cardinal Préfet une lettre où il faisait valoir éloquemment les travaux de ses missionnaires, leur initiative généreuse et méconnue, leurs sacrifices d'hommes et d'argent, le martyre de plusieurs d'entre eux. « Qu'il me

suffise de rappeler que, dans l'origine, les congrégations établies sur le littoral traitaient notre entreprise d'imprudence complète, et annonçèrent que pas un seul de nos missionnaires n'arriverait vivant à destination. Or depuis cette époque, huit années se sont écoulés, nos missionnaires n'ont jamais eu ni un moment de découragement ni un moment de défaillance. Ils ont sacrifié leurs trésors comme j'ai sacrifié les miens, onze d'entre eux ont versé leur sang dans l'Afrique équatoriale et le Soudan. L'un d'eux, M. Guyot, ancien curé de Hussein-Dey, a été noyé dans le Congo. Et maintenant que les routes sont ouvertes et connues, et que nous avons pénétré dans cette Afrique ténébreuse, on dit que nous avons tenté l'impossible, mais on vient dire qu'un champ si vaste ne nous était pas nécessaire, et que les congrégations établies avant nous sur le littoral avaient le droit d'y pénétrer!

« Votre Éminence connaît à cet égard le fond de mon cœur. Elle sait qu'avec la grâce de Dieu, ni moi ni mes missionnaires n'avons de jalousie contre le bien que d'autres peuvent faire, aussi bien que nous... C'est pourquoi, me montrant envers la Congrégation des pères du Saint-Esprit d'une bienveillance portée jusqu'aux extrêmes, je donnai par écrit au R. P. Duparquet, préfet apostolique, toute permission de fonder des missions à 20 lieues des nôtres, ne me réservant que ma juridiction telle qu'elle résultait de la délégation du Saint-Siège, et qu'en conséquence je ne pouvais abandonner. Et c'est en suite de tout cela qu'un télégramme publié dans les journaux m'apprend l'érection de ce nouveau vicariat du tout ou partie du Congo français!

« Je viens donc protester auprès de votre Éminence contre la suppression ou la diminution des missions du Congo français confiées à mes missionnaires. Il est impossible d'admettre qu'il ne soit tenu aucun compte ni du sang versé par nos missionnaires aux sources même de ce Congo, ni des sacrifices énormes qu'ils ont faits jusqu'ici, ni enfin

de leur présence même sur les lieux où ils organisent nos stations futures! Il y a là une question d'honneur, de loyauté et justice, sur laquelle le Saint-Siège ne voudra pas passer. »

Comme l'annonçait cette lettre, le Cardinal fut à Rome pour défendre son droit, mais à sa manière haute et fière. C'est ainsi qu'il s'abstint de faire en arrivant la visite de règle au Cardinal préfet, estimant plus digne de ne pas le voir avant le prononcé de son jugement : « Il me semble, Éminence, disait-il ensuite en s'excusant, que je devais éviter, dans un sentiment de dignité, les apparences d'un solliciteur, sachant que le premier honneur des membres du Sacré-Collège est non seulement d'être, mais de paraître libres de toute autre préoccupation que celle du droit et de la vérité. » Ce droit, il le développa dans un magnifique Mémoire imprimé qu'il fit distribuer à chacun des Cardinaux. Mais il y déclarait combattre pour l'honneur et la reconnaissance de son droit plus que pour la dépossession de ses adversaires. Ne considérant que le plus grand bien et l'extension du royaume du Christ, il disait à la fin : « En ce qui concerne le Cardinal Lavigerie, autant il est décidé à s'opposer, par un sentiment d'honneur, à des procédés contraires à la justice, autant il sera toujours disposé à céder de son droit, sur le moindre désir qui lui en sera exprimé par notre saint-Père le Pape, pour l'intérêt réel des missions... Et une fois la question de droit et d'honneur vidée, il est prêt à entrer en pourparlers avec les pères du Saint-Esprit, pour donner satisfaction aux désirs dont ils sont animés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, ainsi qu'il l'est lui-même avant tout. »

De leur côté, les pères du Saint-Esprit ne s'étaient pas abandonnés eux-mêmes dans cette circonstance. Au mémoire du Cardinal, ils avaient répondu par un autre fort solide, fort documenté, où ayant fait valoir, eux aussi, leurs titres et leurs services passés, ils alléguaient en leur

faveur, outre la concession écrite du Cardinal Lavigerie en 1881, la priorité de juridiction que leur conféraient sur le territoire contesté soit le vicariat apostolique des Deux-Guinées, soit la préfecture du Congo. C'est un très gros dossier que celui de cette affaire, où percent çà et là quelques pointes épineuses qui durent blesser de part et d'autre, jusqu'au jour où, de part et d'autre aussi, la même soumission absolue à l'autorité romaine vint préparer les voies à la réconciliation dans la charité et la justice.

Ce fut Léon XIII qui, dans son audience du 20 juillet, déclara que, « attendu le nouvel état de choses qui venait de se révéler, un arrangement à l'amiable devait être conclu entre les parties, et proposé à la Sacrée Congrégation, laquelle fixerait les limites soit du vicariat, soit de la préfecture, de manière à ce que chacun gardât son autonomie. »

On entra donc en arrangement : « Après cette satisfaction morale, écrivait le Cardinal à ses fils, j'ai pensé qu'il ne convenait pas d'urger pour son exécution matérielle. » Le Chapitre consulté fut d'avis de laisser aux missionnaires du Saint-Esprit tout le Congo français et aux missionnaires belges, selon le désir de leur roi, la portion du Congo belge qui s'étend depuis l'Atlantique jusqu'au delà de Stanley Falls. Il y mit une condition, c'est qu'on conservât à la Société quatre vicariats comme par le passé, c'est-à-dire les deux vicariats ayant à leur tête dès maintenant des évêques *in partibus*; et deux autres qui n'auraient que de simples prêtres avec le titre de provicaires.

Les deux prêtres choisis pour ce dernier titre par le Conseil de la Société furent le R. P. Coulbois et le R. P. Ludovic Girault, comme représentants de M^{gr} Livinhac dans leurs missions respectives.

Les pères du Saint Esprit et le Cardinal échangèrent des lettres pleines d'égards et de sentiments d'estime récipro-

que. L'accord était rétabli. M^{gr} Lavigerie recommanda à ses fils de tout faire pour son maintien durable, par un redoublement de bons offices envers ces frères d'armes.

Ainsi, en résumé, quatre vicariats ou provicariats apostoliques, appelés désormais vicariats du Nyanza, du Tanganika, du Haut-Congo et de l'Ounyanyembé. Dans le vicariat du Nyanza, quatre stations; à savoir : Roubaga, Kamoga, Tabora et Kipalapala, occupant ensemble onze missionnaires prêtres. Dans le vicariat du Tanganika, les stations de M'pala, Karéma, Oujiji et l'Ouziyamé possédant ensemble treize missionnaires. Enfin, la procure de Zanzibar, avec trois pères; puis, quelques frères et quelques auxiliaires armés; en tout une trentaine d'hommes déterminés. Et autour d'eux, dans les stations plus récentes, des fidèles isolés encore; mais, dans les plus anciennes, comme le Nyanza, le Tanganika, un développement extraordinaire du christianisme; partout des orphelinats peuplés d'indigènes rachetés de l'esclavage, des villages groupés sous la protection de la croix, un esprit de prosélytisme insatiable de conquêtes; parmi les peuplades sauvages, la vie devenue plus sûre, plus saine, plus heureuse; la terre mieux cultivée et plus féconde, les familles restaurées sur le type du divin Évangile; les âmes relevées jusqu'aux hauteurs célestes de la sainteté et du martyre; tout cela acheté au prix de la vie de trente-huit apôtres, dont onze avaient versé leur sang pour Jésus-Christ (1), et vingt-sept avaient succombé à la fatigue et au climat (2); enfin, s'élevant sur les

(1) Toussaint Deniaud (diocèse de Nantes), Philippe Menored (it.), Félix d'Hoop (diocèse de Bruges), Joseph Augier (diocèse de Belley), Louis Richard (diocèse de Nantes), Pierre Bouchaud (diocèse de Lyon), Alfred Paulmier (diocèse de Paris), Gaspard Morat (diocèse de Chambéry), Alexis Pouplard (diocèse d'Angers), Louis Dioré (diocèse de Vannes), Max Blum (diocèse d'Eichstaed).

(2) Joachim Pascal (diocèse de Viviers), Léon Barbot (diocèse de Bayeux), Louis Ganachaud (diocèse de Nantes), Eugène Ruellan (diocèse d'Angers), Jean Facy (diocèse de St-Flour), Aug.-Seboul (diocèse

débris du plus abject fétichisme ; tout cela accompli en sept ou huit années, par une trentaine d'hommes : telle est la statistique morale et spirituelle que nous venons de dresser dans ces pages.

« En ce temps-là, dit le saint Évangile, Jésus descendit vers les bords du Lac ou mer de Tibériade, dans la Galilée des Gentils ; et le peuple qui était assis dans les ténèbres vit luire une clarté, et ceux qui habitaient dans la région de la mort virent se lever sur eux la lumière. »

de Viviers), Jean Van Ost (diocèse de Bruges), Victor Tailieu (diocèse de Malines), Ernest Staers (ibid), Henri Delaunay (diocèse d'Angers), Pierre Combarieu (diocèse de Cahors), Eugène Malafosse (diocèse de Mende), Marcel Menard (diocèse d'Angers), Francis Louvel (diocèse de Liège), Joseph Guyot (diocèse d'Alger), Alexandre Guillet (diocèse de Nantes).